CHARLES D'ANJOU PREMIER COMTE DU MAINE

(1414-1473)

PAR

Guy Duboscq

INTRODUCTION

SOURCES

IMPRIMES

PREMIERE PARTIE LA BIOGRAPHIE DE CHARLES D'ANJOU

CHAPITRE PREMIER

CHARLES D'ANJOU JUSQU'A SON ENTRÉE AU CONSEIL DU ROI (1414-1430).

Charles d'Anjou, troisième fils d'Yolande d'Aragon et de Louis II, duc d'Anjou, naquit à Tours le 14 octobre 1414. Il passa les premières années de sa vie en Provence, à Aix et au château de Tarascon,

en compagnie de sa mère, puis seul à partir de 1424. Son frère aîné, Louis III, devenu en 1417 chef de la maison d'Anjou, le nomma lieutenant général du comté de Provence (1424), puis gouverneur (1427); mais son jeune âge ne lui permit pas de remplir luimême ces fonctions. Louis III en profita pour tenter une réforme de la haute administration du comté en confiant tout le pouvoir effectif à un conseil.

Puiné d'une nombreuse famille, Charles n'avait retiré de la succession de son père que quelques terres en Provence. Il était destiné à un rôle sans l'importance; l'amitié de Charles VII, son beau-frère, lui valut une situation de premier plan à la cour. Dès l'année 1425, il reçut du roi le comté de Mortain.

En 1429, Charles d'Anjou quitte la Provence et revient en France.

CHAPITRE II

CHARLES D'ANJOU A LA COUR
JUSQU'A L'ENLÈVEMENT DE LA TRÉMOILLE
(1429-1433).

Entré au conseil du roi en 1429, Charles d'Anjou est nommé lieutenant général en Anjou et dans le Maine. Politique de la maison d'Anjou; rapprochement avec la maison de Bretagne. Charles signe un traité d'alliance avec François, comte de Montfort (4 mai 1431). Projet de mariage avec une fille d'Alain IX, vicomte de Rohan (1431). Erreur commise par les historiens qui ont affirmé que Charles d'Anjou avait épousé Cambella Ruffo, duchesse de Sesse (1434).

Georges, sire de La Trémoille, qui s'est imposé à Charles VII depuis quelques années, craignant que la faveur du prince angevin n'éclipse son influence auprès du roi, cherche à lui causer des embarras en Anjou pour lui faire quitter la cour. Profitant des inimitiés que se crée La Trémoille par ses exactions, Charles d'Anjou et sa mère organisent un complot contre lui et en confient l'exécution à plusieurs seigneurs angevins. Enlèvement et emprisonnement de La Trémoille (juin 1433). Charles le remplace.

CHAPITRE III

CHARLES D'ANJOU ET SON INFLUENCE AU CONSEIL DU ROI.

JALOUSIE QU'ELLE SUSCITE

(1434-1439).

Devenu le personnage le plus influent à la cour de Charles VII, Charles d'Anjou partage son temps entre les expéditions militaires et le conseil.

Ses fonctions de lieutenant général en Anjou et dans le Maine, puis en Limousin (1434-1439) et en Poitou (1438), l'obligent à agir contre les Anglais dans le Maine, contre les routiers en Limousin. Siège de Saint-Célerin (décembre 1433-janvier 1434). Investissement de Sillé-le-Guillaume (au plus tard le 28 janvier 1434). Journée de l'Hourmel (avant le 11 mars 1434). Le Mont Saint-Michel (1435). Montereau (1437).

Quand il n'est pas en expédition, Charles d'Anjou assiste aux réunions du conseil où ses partisans sont nombreux et font prévaloir son avis. Le duc de Bourbon est jaloux de Charles et essaie de le supplanter (1436). Pour augmenter ses partisans, Charles fait entrer au conseil les seigneurs angevins qui l'ont aidé à enlever La Trémoille. Mais lors du voyage du roi en Languedoc (1436-1437), le duc de Bourbon fomente une révolte contre lui et entraîne à sa suite le duc d'Alençon et même le roi René. Prévenu,

Charles VII repousse le routier Rodrigue de Villandrando que les coalisés lui opposent. René d'Anjou, rentré en grâce peu après par l'intermédiaire de son frère, lui demande d'obtenir du roi le pardon du duc de Bourbon et des secours pour une expédition en Italie (accord du 2 août 1437).

Charles d'Anjou prend part aux délibérations qui aboutissent à la Pragmatique sanction (1438) et à la grande ordonnance sur les gens de guerre (1439). Son influence et son autorité s'affirment. Il poursuit une politique personnelle en s'alliant avec le comte de Foix (1434) et le duc de Bretagne (1436). Il fait demander la main d'une fille du comte d'Armagnac et se prête peu après à un projet d'union avec une fille du duc Ernest d'Autriche (1436).

CHAPITRE IV

CHARLES D'ANJOU JUSQU'A SON MARIAGE
AVEC YSABEAU DE LUXEMBOURG. INFLUENCE AU CONSEIL
(1439-1445).

La jalousie que suscitait Charles d'Anjou fut une des causes de la *Praguerie*, organisée par le duc de Bourbon. Cette révolte des princes du sang ne fait qu'augmenter la faveur de Charles qui est nommé lieutenant général au pays de Languedoc et dans le duché de Guyenne (5 juillet 1440). Il garda cette charge jusqu'en 1466, la considérant uniquement comme une source de revenus importants (pension de 24.000 livres et aides votées par l'assemblée des trois états de Languedoc). Il envoya pour le remplacer un lieutenant : Tanguy du Chatel jusqu'en 1459, puis Pons Guilhem, seigneur de Clermont près de Lodève.

Charles continue à participer activement aux ex-

péditions militaires. Au siège de Pontoise (juin-septembre 1442), il occupe tous les postes dangereux; il y est blessé. Journée de Tartas et siège de Dax (1442). Le partage de la succession d'Anjou, effectué en 1441, lui laisse le comté du Maine.

Son influence personnelle se marque très nettement dans les conditions proposées par le roi aux princes et seigneurs réunis à Nevers (1442); essai de rapprochement entre le roi de France et le duc de Bourgogne; projet de mariage entre Charles d'Anjou et la fille du duc de Gueldres. Le projet échoue et Charles épouse enfin, en mai 1444, Ysabeau de Luxembourg, sœur du comte de Saint Pol.

La même année, René d'Anjou accorde la main de sa fille à Henri VI, roi d'Angleterre. Rapprochement tenté entre lui et le roi de France sous l'influence des Angevins. La politique de la maison d'Anjou s'identifie avec celle du roi.

Par son mariage, par ceux de ses frère et sœur, Charles d'Anjou est le prince le mieux apparenté. Pierre de Brezé, seigneur angevin, entré au conseil du roi depuis 1437, a acquis la faveur de Charles VII et celle d'Agnès Sorel. La famille d'Anjou gênant le développement de sa fortune personnelle, il fait croire à un complot organisé par les Angevins et tous ceux qui les touchent par un lien de parenté. Le roi René et le duc de Calabre retournent sur leur domaine. Charles d'Anjou ne quitte le roi que quelques mois après cet évènement (fin 1445) et pour peu de temps.

CHAPITRE V

CHARLES D'ANJOU ET PIERRE DE BREZÉ.
RIVALITÉ AVEC LE COMTE DE DAMMARTIN.
INFLUENCE DANS LES DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE
DE CHARLES VII (1445-1461).

Charles d'Anjou a perdu sa place prépondérante au conseil, mais n'est pas tombé en disgrâce; transformation du conseil.

Les intérêts rapprochent Charles et Pierre de Brezé; celui-ci s'occupe des négociations pour la délivrance du Mans. Part prise dans les négociations par le comte du Maine et ses officiers (1448).

Reprise de la guerre avec les Anglais. Campagne de Normandie (1449-1450), campagnes de Guyenne (1451 et 1453). Rôle joué par Charles d'Anjou et ses lieutenants, Louis de Beaumont et Pierre de Beauvau. Bataille de Castillon (17 juillet 1453).

Charles d'Anjou, à la cour, cherche à s'acquérir les bonnes grâces de la favorite. Banquets et fêtes (1455). Son influence est redevenue très grande; elle provoque en partie la trahison du duc d'Alençon (1456). Le complot. Condamnation du duc. Avantages qu'en retire le comte du Maine (1458).

Pendant les dernières années du règne de Charles VII, Charles d'Anjou, en sa qualité de beau-frère du roi, joue en quelque sorte le rôle de vice-roi.

Réception des ambassadeurs hongrois à Tours (décembre 1458). Conseil présidé par Charles d'Anjou (juillet, novembre 1460). Attitude du prince vis-àvis de Charles VII et du dauphin. Sa rivalité avec le comte de Dammartin.

Conclusion. Importance du rôle de la maison d'Anjou dans la politique générale du règne de Charles VII. Collaboration de Charles VII et de Charles d'Anjou.

CHAPITRE VI

CHARLES D'ANJOU ET LOUIS XI (1461-1466).

Bien que n'aimant pas les manières de faire de Louis XI, Charles d'Anjou, par intérêt, se met à son service. Son rôle dans les affaires d'Angleterre (1461-1462). Missions remplies pour le roi jusqu'à la ligue du Bien public : défense de la côte de l'Atlantique contre un débarquement possible des Anglais (fin juillet-septembre 1462); arbitrage du différend entre Louis XI et le duc de Bretagne (1463-1464).

Politique suivie par Louis XI en Italie: alliance avec François Sforza, abandon de Jean, duc de Calabre. Mécontentement de la maison d'Anjou et formation de la ligue du Bien public.

Attitude de Charles d'Anjou. Il est nommé lieutenant général pour le roi dans tout le royaume. Sa mission jusqu'à la bataille de Montlhéry (mars à juillet 1465); comment il la remplit. Sa conduite avant et pendant la bataille. Il prend la fuite avec 600 lances et va se réfugier à Châtellerault (16 juillet). Il reparaît auprès du roi un mois après et rentre avec lui à Paris (28 août). Chargé des négociations avec les ligueurs (3 septembre), il signe avec eux deux traités (3 et 18 septembre) par lesquels il se fait promettre confirmation de ses biens par Charles de France; il règle à son avantage et au leur les conditions de paix que le roi se résoud à signer (traité de Saint-Maur, 29 octobre 1465). Renvoyé à Châtellerault (début de novembre), il est accusé par Louis XI d'avoir trahi la cause royale. Correspondance échangée entre le neveu et l'oncle de janvier à mars 1466. Charles, convaincu de trahison, s'en remet à la volonté du roi. Celui-ci lui enlève ses

gens d'armes et le gouvernement de Languedoc (avant juin). Importance de la punition. Ce qu'elle aurait pu être si l'intérêt n'avait poussé Louis XI à ménager les parents de Charles d'Anjou. Interventions de René et de Louis de Luxembourg en faveur de leur frère et beau-frère. Louis XI continua à faire étroitement surveiller Charles. Autres essais de révoltes (1467-1470). Causes de la conduite de Charles d'Anjou. Conséquences.

CHAPITRE VII

LES DERNIÈRES ANNÉES (1466-1473).

Tombé en disgrâce, Charles d'Anjou ne reparut jamais à la cour et résida à Châtellerault. De 1466 à 1468, il ne reçoit plus aucune pension du roi, mais dès cette année, sa situation s'améliore; il touche à nouveau une pension annuelle.

Charles vit entouré de sa famille. Ses enfants légitimes: Charles qui porte le titre de comte de Guise, apparaît à la cour et au conseil du roi; Louise d'Anjou, filleule de Louis XI, a épousé Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (1462). Ses bâtards: Marie du Maine, Jean du Maine, seigneur de Charron, et Louis du Maine, seigneur de Mezières en Brenne, sénéchal du Maine, légitimé en 1468.

En 1471, Charles d'Anjou, qui n'est jamais venu au Mans, la capitale du plus important de ses comtés, se décide à y faire son entrée solennelle. Réception. Séjour chez l'évêque Thibaut de Luxembourg, ancien abbé de Morimond, son beau-frère (novembre 1471-juillet 1472). Il retourne à Châtellerault. Mort de la comtesse Ysabeau (août 1472). L'année suivante, lors d'un voyage, Charles tombe malade à la

Ferté-Bernard. Voulant, malgré son état de santé, regagner Châtellerault, il meurt en route à Neuvy en Touraine (10 avril 1473).

CONCLUSION

Jugement porté sur la personne de Charles et son action personnelle auprès des rois de France.

DEUXIEME PARTIE

LA FORTUNE DE CHARLES D'ANJOU

Elle est due en grande partie à l'affection du roi de France pour Charles d'Anjou; elle en reste aussi fonction.

CHAPITRE PREMIER

SOURCES DE REVENU : LE DOMAINE.

La succession de ses parents, la faveur royale, les circonstances mirent Charles d'Anjou en possession d'un domaine très vaste mais sans aucune unité.

Le comté de Mortain lui fut donné par Charles VII en 1425, mais resta en grande partie entre les mains des Anglais jusqu'en 1449.

L'apanage de la maison d'Anjou fut partagé entre René et Charles d'Anjou, en exécution du testament de leur frère Louis III, mort en 1434. Accords passés à cet effet entre les deux frères (1437 et 1443); René garde le duché d'Anjou, Charles reçoit le comté du Maine pour lequel il rendra hommage à son frère. Approbation de Charles VII. Le nouveau comte n'entre en possession complète du comté qu'en 1443, après l'abandon par les Anglais du Mans et d'autres places. Châtellenies appartenant directement au comte du Maine : Château-du-Loir, la Ferté-Bernard, Mayenne, Sablé. Principaux vassaux du comte : le comte de Laval pour son comté, le duc d'Alençon pour la vicomté de Beaumont et d'autres seigneuries.

Depuis 1443, Charles d'Anjou a reçu du roi le comté de Gien, en récompense de la lutte qu'il a soutenue contre les Anglais.

Par son mariage avec Ysabeau de Luxembourg, sœur de Louis, comte de Saint Pol (mai 1444), le comte du Maine rentre en possession de territoires qui avaient autrefois appartenu à la maison d'Anjou et que René avait malheureusement abandonnés lors de sa captivité en Bourgogne.

Territoires constituant la dot d'Ysabeau : Alluye, Authon, la Bazoche-Gouet, Brou et Montmirail, seigneuries formant le Perche-Gouet sous la suzeraineté de l'évêque de Chartres; Nogent-le-Rotrou dépendant du comté du Perche.

Territoires cédés au comte du Maine par le comte de Saint Pol à l'occasion de son mariage : le comté de Guise et la seigneurie du Nouvion relevant du roi de France. Essais tentés par le comte de Saint Pol de 1466 à 1473 pour reprendre le comté de Guise; son échec.

En Poitou et Saintonge, Charles d'Anjou possède de nombreuses terres : les seigneuries de Chizé, Civray, Melle, Saint-Maixent, Sainte-Neomaye, reçues de Charles VII en 1443, les seigneuries de Parthenay, Vouvent, Mervent, Secondigny, le Coudray-Sallart et Châtelaillon, données par Louis XI et échangées lors du traité de Saint-Maur (octobre 1465) contre Taillebourg et Rochefort en Saintonge; la

vicomté de Châtellerault, les seigneuries de Gironde et de Mezières-en-Brenne, achetées à Jean VII d'Harcourt (1445).

En Provence, les possessions de Charles d'Anjou sont presque toutes groupées autour de l'étang de Berre : Martigues, Châteauneuf-les-Martigues, Carry-le-Rouet, Gignac, Marignane, les Pennes, l'étang de Bolmon, Rognac, Berre, Istres, Saint-Mitre, Fos, Ferrière, Port-de-Bouc.

De l'autre côté du Rhône, en Languedoc, Charles avait reçu de sa mère, les seigneuries de Lunel et de Marsillargues.

CHAPITRE II

SOURCES DE REVENU: GRENIERS A SEL, DONS, PENSIONS.

Le roi accorde à Charles d'Anjou le droit de prendre les revenus des greniers à sel du Mans, de la Ferté-Bernard, Laval et Mayenne, de Guise et de Thiérache, de Lunel et de Marsillargues. Façon de toucher ces revenus. Droit de présentation aux offices de grenetier.

Enumération des pensions octroyées à Charles par René d'Anjou, Charles VII et Louis XI. Gages de gouverneur en Languedoc. Dons.

CHAPITRE III

CAUSES DE DÉPENSE : L'ADMINISTRATION LOCALE.

Par suite de l'étendue et de la dispersion des possessions de Charles d'Anjou, le pouvoir local est très développé au dépens du pouvoir central et chaque fraction du domaine a une grande liberté administrative. Les seigneuries peu importantes sont administrées par des officiers qui se partagent les fonctions militaires, judiciaires et financières; ces différentes fonctions sont quelquefois exercées par une seule personne. Les seigneuries de Provence semblent toutes relever de l'autorité d'un vicomte et receveur général.

Les comtés et vicomté sont administrés par plusieurs officiers. L'un, portant le titre de gouverneur ou de capitaine, est le chef de l'administration comtale ou vicomtale. Un juge, appelé bailli ou vicomte selon les régions, rend ses sentences contre les sujets du comte et, avec le procureur de celui-ci, reçoit les aveux. Un maître des eaux et forêts ou un bailli des bois, aidé de clercs des bois, de gruyers, de verdiers, s'occupe de la surveillance des forêts, y faisant respecter les droits du comte. Le receveur des finances, à la fois collecteur et distributeur, reçoit dans sa caisse les revenus du comte et acquitte les dépenses engagées par les officiers dépendant de sa recette.

Ces officiers, se réunissant dans la capitale de chaque comté ou vicomté sous la présidence du gouverneur, forment un conseil; de leur propre initiative ou sur l'ordre du comte, ils prennent des décisions valables dans l'étendue du domaine qu'ils administrent.

L'administration du comté du Maine est un peu plus compliquée. Au-dessus des officiers établis dans la ville du Mans et dans chacune des châtellenies appartenant au comte, se trouvent le sénéchal qui n'a guère que des pouvoirs honorifiques et le juge ordinaire du Maine, véritable chef de l'administration du comté. Il juge en appel et préside le « conseil du comte estant au Mans ».

Listes des officiers du pouvoir local répartis par comté et vicomté.

CHAPITRE IV

CAUSES DE DÉPENSE : LE POUVOIR CENTRAL.

Il est d'importance relative et comprend les organes suivants :

- 1° Le conseil que l'on peut appeler « grand conseil » pour le distinguer des conseils particuliers qui n'ont de pouvoir que sur une fraction du domaine. Formation. Composition. Attributions et fonctions. Liste des membres de ce conseil.
- 2º Le trésorier receveur général des finances, chef de l'administration financière. Pouvoirs. Fonctions. Rapide étude de la gestion des finances et des rapports entre les receveurs ordinaires et le receveur général. Liste des trésoriers.
- 3° La chambre des comptes du Maine, démembrement de celle d'Anjou. Son existence à partir de 1455. Composition. Etendue de sa juridiction. Fonctions.

CHAPITRE V

CAUSES DE DÉPENSE : L'HÔTEL DE CHARLES D'ANJOU.

Comme tout prince du sang, Charles d'Anjou a un hôtel composé, à l'imitation de celui du roi, de serviteurs nombreux qui se répartissent en différents offices. Leurs attributions sont d'ordre matériel ou spirituel.

Ces officiers, issus de tous les points du domaine, appartenaient à des familles bretonnes, angevines et mancelles, poitevines et provençales. Suivant leur maître à la cour du roi, plusieurs d'entre eux passent au service de celui-ci. D'autres se sont faits un nom dans l'histoire administrative, militaire et littéraire.

La comtesse du Maine a, elle aussi, un hôtel com-

posé comme celui du comte, mais moins important. Membres des hôtels du comte et de la comtesse, répartis par offices.

CHAPITRE VI

LE BUDGET DE CHARLES D'ANJOU.
MOYENS EMPLOYÉS POUR COMBLER SON DÉFICIT.

Les comptes de la recette générale qui ont été conservés nous permettent d'établir un tableau des recettes, des dépenses et de la balance des comptes pour les années 1461 à 1463.

Les renseignements épars que nous avons réunis, peuvent donner une idée approximative de ce budget pour les autres années.

La recette annuelle s'élève en moyenne à 50.000 livres tournois. Elle est ainsi composée: un quart provient du revenu net du domaine, les trois autres des pensions ou des dons accordés par le roi de France. La suppression de toutes les pensions de 1465 à 1468 laissèrent les finances du prince dans un état lamentable.

Les dépenses excèdent très souvent la recette. Pour combler ce déficit, Charles d'Anjou emploie différents moyens : il engage des terres, des objets d'art, se fait prêter de l'argent par des marchands, des abbayes, par l'argentier du roi, Jacques Cœur. Il revendique âprement tous ses droits et engage pour cela des procès. Procès avec le roi de Navarre et le prince de Viane pour réclamer le paiement d'une rente de 2.000 livres tournois, procès qui aboutit au mariage de Louise, fille de Charles d'Anjou avec le duc de Nemours. Procès avec le prieuré de Vaux dépendant de l'abbaye de Saint-Denis.

PIECES JUSTIFICATIVES

APPENDICES

I. Itinéraire de Charles d'Anjou.

II. Les actes émanés de Charles d'Anjou.

III. Une médaille à l'effigie de Charles d'Anjou par Francesco Laurana.

INDEX

TABLE DES MATIERES

CARTES = PLANCHES

